

Présents :), F. Anglezan (travaux publics), G. et H. Warein (Savonnerie), F. Arnaud (masseuse), G. Roig Pardo (plombier-chauffagiste), M. et J. Moreno (Thermo-laquage, fabricant de meubles et de décoration), C. Roux (Transport routier), S. Magne (Cuisiniste), E. Chiousse (Vente des produits de la « ferme »)

Excusés : I. De Anna (Thérapeute psychocorporelle), P. Villasante (Ferraonnier), N. Guennoc (Création produits bois), C. Olivier (Conseils pilotage d'activité C. Courteille (Cours d'anglais), P. Touléron, J. Mathy (Énergéticienne), N. Séqueira, B. Crespy, J. Gonthier (traiteur), M. Grisolan (Naturopathe), S. Lemaître (ABNET)

Élus : E. Chiousse, G. Estelle, T. Loison, B. Loison

Excusés : B. Chauvet

Agente excusée: S. Valla

Le but de la rencontre est d'échanger les informations et de connaître vos besoins.

Préambule

Remerciement aux entrepreneurs pour leur venue.

I Tour de table et demandes

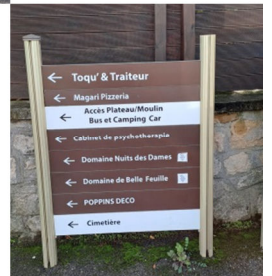
Présentation des entreprises et de leurs activités.

Demandes

Signalétique demandée :

- pour Poppies à l'entrée de la zone artisanale,

Depuis la prise de cette photo la lame Hexagone a été enlevée



- pour la Savonnerie à 3 minutes, au coin de la maison en bas de la Grand-Rue,
- pour Mme Magne une lame Cuisiniste à « minutes en vas de la Grand-Rue.

Demande de reculer après la dernière maison le panneau 70 km/h. La demande a été faite par mail vendredi 14 novembre. Nous attendons la réponse.

Mme Warein souhaiterait utiliser le locale de l'ancienne boulangerie pour vendre quelques heures par semaine ses produits. Nous l'informons que ce local est utilisé pour le stockage du matériel de l'Assos, qu'il est très humide car c'est une ancienne cave. De plus il n'est pas aux normes d'accessibilité, c'est pour cette raison, entre autre, que l'ancienne boulangerie ne pouvait pas rester dans ce local. Il est suggéré d'utiliser la vitrine pour mettre ses produits en valeur. Nous lui suggérons de contacter l'Assos et de revenir vers nous après.

II Aides financières pour les petites entreprises

Les aides pour 2026 risquent d'être réduites, pour l'instant nous avons peu d'informations.

Les aides de l'ADEME

L'Agence de la transition écologique, prise pour cible par la droite et l'extrême droite, a beaucoup à perdre dans la nouvelle cure d'austérité annoncée pour 2026.

III Point sur le PLU

Notre PLU est toujours en standby depuis 2023. L'État a lancé, fin 2022, une étude PPRI (Plan de Prévention des Risques naturels d'inondation). Nous attendons toujours les résultats afin de voir les risques de débordement ou de ruissellement.

Comme nous l'avions déjà dit, nous avons prévu dans notre PLU une extension de la zone d'activité sur les terrains jouxtant le chemin de Bombecul ce qui a été pris en compte par le service du Scot rencontré en juillet dernier.

Nous avons dissocié notre PDA (Périmètre délimité des abords) de notre PLU afin de pouvoir avancer sur ce sujet. Une enquête organisée par les services de la Préfecture devrait être lancée prochainement. Nous avons délibéré le 27 août et envoyé la délibération le 29 août au chargé de mission pour les espaces protégés de la DRAC (Direction Régionales des Affaires Culturelles) et nous attendons un retour. Difficile de les joindre au téléphone.

IV La redevance incitative

Que pouvez-vous nous dire concernant la déchetterie pro de Tresques.

Les entrepreneurs ont du mal avec les agents de la déchetterie de Saint-Nazaire quand ils viennent en tant que particulier à la déchetterie. Le portail est souvent fermé avant l'heure donnée de fermeture.

Il y a aussi le problème du nombre de passage et des m3.

Informations de l'agglo du 10 novembre : à partir du 1^{er} janvier 2026 et pour une période d'essai de 3 mois, les 10 déchetteries du territoire auront un contrôle d'accès. Les personnes pourront télécharger sur leur téléphone et imprimer leur QR code sur leur l'espace usager qui se trouve sur leur facture ou récupérer un badge à la maison de l'environnement à Saint-Nazaire. Ce contrôle va permettre de réguler les flux, d'éviter les abus, de maîtriser les coûts et de pouvoir établir des statistiques sur l'utilisation des déchetteries.

Les usagers auront droit à 36 passage par foyer et par an, avec un maximum de trois passages par jour, à hauteur de 2m » par passage. L'accès sera bloqué au 37^{ème} passage.

Attention information non officielle tant qu'elle n'a pas été diffusée par l'agglomération.

V Le SPASER

La Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien a finalisé la rédaction de son Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsable.

Le SPASER a vocation à intégrer tous ces éléments épars dans un document unique, stratégique, global et transversal qui gouverne l'ensemble de la politique d'achat de l'agglo. Le SPASER est prévu pour la période 2026-2032.

L'AXE 4 concerne les entreprises et se définit ainsi : Un territoire dynamique - Soutenir le tissu économique local, à travers les achats publics.

✓ Objectif 9 Démocratiser l'accès à la Commande Publique

VI Les projets en cours ou réalisés

Les ateliers municipaux

Nous avons réalisé des travaux pour la rénovation des vestiaires et des sanitaires actuels en créant un vestiaire et des sanitaires femmes.

Les agents ont trié et rangé les ateliers pour que les travaux puissent être réalisés. Des entreprises locales ont été choisies.

Le projet école

Le projet a été suspendu car le coût annoncé a été jugé trop important pour 28 m² d'agrandissement, et les effectifs sont en baisse, nous avons perdu 18 enfants en 6 ans. C'est un problème de la baisse de la natalité est national.

Les Déplacements doux

Les travaux sur la route de la gare en co-maîtrise avec le Département commencent le 12 novembre. Nous avons pris du retard sur ce dossier, les prix proposés par seulement deux entreprises étaient excessifs, nous avons dû prendre la décision de classer l'appel d'offres infructueux. Nous avons relancé un nouvel appel d'offres. L'entreprise choisie est Eiffage.

Les étages de l'auberge

Nous avons avancé sur ce projet. Le permis de construire a été déposé et affiché, l'étude thermique a été réalisée, le diagnostic amiante va être lancé. Le marché a été lancé nous attendons les offres des entreprises qui ont jusqu'au 21 novembre pour répondre.

VII Point sur les mobilités de l'agglo

Un bilan a été établi par le service mobilité de l'agglomération sur la ligne 15 qui passe à Vénéjan. De juin à octobre il y a eu 650 voyageurs sur cette ligne dont 11% sur les deux arrêtes de Vénéjan et 19 % pour un seul arrêt de Saint-Étienne-des-Sorts. Ce qui fait environ une moyenne de 3 voyageurs par jour.